

Copie d'un courrier reçu ce jour dans nos boîtes aux lettres

Madame, Monsieur,

Des informations totalement erronées concernant mon prétendu soutien au projet de l'autoroute A103 sont actuellement diffusées dans votre quartier par un conseiller municipal UMP, Monsieur Morère.

C'est pourquoi j'ai décidé de m'adresser personnellement à vous afin de faire le point sur ce dossier.

A ma demande, le 26 avril 2002, le Ministre des Transports de l'époque, Jean-Claude Gayssot, a décrété l'abandon du projet de tronçon supplémentaire de l'autoroute A103.

L'actuel Ministre des Transports, Monsieur Gilles de Robien, prépare l'abrogation de ce décret et lance une concertation auprès des communes concernées à la rentrée prochaine afin « d'étudier la problématique du raccordement de l'autoroute A103 à l'autoroute A4.

Le projet d'autoroute est donc relancé par le gouvernement actuel alors même qu'il avait été définitivement abandonné par la gauche.

Sachez que ma position est claire et sans ambiguïté :

- Je continue à être contre la création d'un nouveau tronçon de l'autoroute A103 parce que l'Etat refuse pour des raisons financières le principe d'une autoroute enterrée et sous fluviale. Je n'ai jamais changé d'avis à ce sujet.
- Je suis prêt à examiner la proposition d'un boulevard urbain (deux fois une voie, bordé de part et d'autre par des habitations, des commerces et des restaurants) avec une circulation maîtrisée, une vitesse limitée et des protections phoniques qui préservent votre environnement et votre cadre de vie. Cette solution serait de nature à permettre le désengorgement de l'autoroute A4 si vital pour notre ville et l'Est Parisien. En outre, elle permettra la suppression de la friche de l'emprise actuelle de la A103 qui pénalise votre quartier et freine son développement. **(1)**

La menace d'un nouveau tronçon de l'autoroute A103 existe du fait de la seule volonté de l'actuel gouvernement dont le conseiller municipal UMP, qui fait preuve d'une mauvaise foi et d'une démagogie sans retenue, est un fervent partisan.

Sachez enfin que ceux qui soutiennent ce projet d'autoroute que je combats avec force depuis 15 ans sont les amis politiques de Monsieur Morère, conseiller municipal d'opposition, à savoir Michel Teulet, Maire UMP de Gagny, Claude Pernès, Maire UMP de Rosny sous Bois, Patrice Calmejane, Maire UMP de Villemomble.

Voici les informations que je souhaite vous transmettre. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : Michel Pajon, Député-Maire de Noisy le Grand

Commentaires:

- (1)** - Vous avez déjà au sein du S.I.V.U., (et en commun accord avec les municipalités de Neuilly sur Marne et Gournay sur Marne), demandé l'étude d'une voie de relation intercommunale dite "**Plateau d'Avron - Vallée de la Marne**" (Voir Schéma directeur du secteur I de Marne la Vallée - Novembre 2002).

La représentation de ce boulevard InterUrbain me paraissait moins idyllique que celle que vous nous faites aujourd'hui !

Des habitations, des commerces, des restaurants ... et des protections phoniques !  
A choisir nous préférons être pénalisé par une friche que par un boulevard InterUrbain !

**Au fait, pourquoi des protections phoniques ?**

.....

## **La vérité sur l'autoroute A103**

L'UMP cherche à faire peur aux Noiséens à propos du projet de prolongement de l'autoroute A103 qui, aujourd'hui, s'arrête à la limite de Rosny et Villemomble.

Petit retour en arrière ; Inscrit au schéma d'aménagement de l'île de France depuis plusieurs dizaines d'années, le prolongement de l'A103 à travers les communes de Neuilly Plaisance, Neuilly sur Marne et Noisy le Grand est abandonné par le gouvernement de Lionel Jospin lors d'une visite du ministre de l'équipement et des transports Jean-Claude Gayssot.

L'emprise foncière réservée à ce projet est déclassée au début de l'année 2002, signant ainsi l'abandon définitif de ce projet coûteux et écologiquement catastrophique.(1 )

En 2003, le ministre UMP Gilles de Robien classe à nouveau ces terrains pour permettre la construction d'une voie de circulation routière à la demande des Maires UMP de Rosny sous Bois, Villemomble et Gagny.(2 )

De notre côté, nous dénonçons cette remise en selle d'un projet que nous avons toujours combattu et que nous continuerons de combattre.

Si J.M Morère veut participer à cette lutte, tant mieux, ; il est le bienvenu et nous comptons sur lui pour persuader ses amis de l'UMP de renoncer à l'A103 au lieu de tenter de faire porter le chapeau à d'autres.

### Commentaires:

Un article criant de vérité comme le tract de Jean-Marc Morère !

**1 - Faux**, les emprises n'ont jamais été rétrocédées par l'état.

**2 - Faux**, ces sont les municipalités (Neuilly sur Marne, Noisy le Grand et Gournay sur Marne) qui demandent

l'étude d'une voie de relation intercommunale dite " Plateau d'Avron - Vallée de la Marne " (Voir Schéma directeur du secteur I de Marne la Vallée - Novembre 2002)

**On peut dire que vous vous entendez à merveille pour embrouiller les riverains !!**

---

### Article paru sur le site des Verts de Noisy le Grand

#### **La droite ressuscite l'autoroute A103**

Le ministre des transports, Gilles de Robien, a décidé d'abroger le décret Gayssot (2002-627 du 26/04/2002) qui abandonnait le projet d'autoroute A103. Il a demandé au directeur régional de l'Equipement *de reprendre la problématique du raccordement de l'A 103 à l'A4 et de préparer la concertation avec les élus et les populations concernés* .

M. Morère, futur candidat de l'UMP aux élections cantonales de mars 2004, qui se présente comme un opposant à toute construction de voie urbaine sur ce tracé, a oublié d'informer les noiséens et les gournaysiens que le gouvernement qu'il soutient relance ainsi le projet d'autoroute.

M Champion, maire de Gournay, affirme : *l'A103, nous ne voulons ni la voir, ni l'entendre* . Comme s'il suffisait d'enterrer une autoroute pour supprimer la pollution automobile !

C'est pour que disparaissent ces politiques d'aménagement inacceptables que les Verts existent.

#### **Monsieur Pajon veut son pont et sa route**

M. Pajon, maire de Noisy le Grand, a réclamé par lettre du 22 juillet 2002 à l'actuel ministre des Transports la construction d'une voie urbaine et d'un pont à la place de l'autoroute. Il continue ainsi sa politique qui ambitionne de transformer Noisy-le-Grand en *capitale de l'Est parisien* (!), mais en détruisant le Noisy que

l'on aime, notre environnement et notre qualité de vie (aménagement bétonneur du centre ville, extension de la mairie et nouvelle salle des fêtes, Zac de l'hôpital au Marnois, projet de port de plaisance à la Varenne, route et pont aux Coteaux...).

### **Pour des Bords de Marne « natures »**

M. Pajon désavoue ainsi le Conseil Général de Seine-Saint-Denis qui a décidé de créer un parc naturel sur la Haute Île, dans la boucle de la Marne. Il est impossible de construire un pont sur un parc naturel protégé. Les écologistes ont gagné sur le dossier de la Haute Île, avec l'abandon du projet d'implantation d'une gravière pour l'extraction industrielle de sable. Nous soutenons la décision du département d'aménager un parc naturel ouvert au public, dédié à la protection des oiseaux et à la découverte archéologique. Ce parc doit être le noyau à partir duquel un aménagement « vert » des bords de Marne, de la Varenne à Gournay, peut être réalisé. Les terrains non construits du quartier des Coteaux peuvent, eux aussi, être transformés en parc, dans la continuité des parcs de Noisiel et de la Butte Verte.

Le prétendu détournement de la circulation de la route de Gournay n'a aucune chance de se réaliser en cas de construction d'un nouveau pont. Les infrastructures routières attirent toujours plus de voitures, la « route de Gournay », les rues du « Réseau Keller » et des « Saules » seront encore plus empruntées par les véhicules en cas de création d'une voie urbaine. La diminution nécessaire de la circulation et de la vitesse des voitures ne peut être atteinte que par une politique de mise en place de transports en commun et d'aménagement de voirie. Mais M. Pajon refuse l'élaboration concertée avec les habitants d'un Plan de Déplacement Urbain.

### **Les habitants doivent être consultés et informés**

Les premières victimes de ces projets seraient les habitants les plus modestes du quartier, propriétaires et locataires des appartements des allées « de la Rocaille » et « du Val Fleuri ». Où est le social ? Que deviendra l'école des Coteaux ? Où est la responsabilité du maire vis-à-vis de la scolarité des enfants ? M. Constant a-t-il oublié qu'il était adjoint au maire délégué à l'enfance et aux écoles ? À qui M.Pajon a-t-il exposé son projet ? Quelle lettre d'information précise a-t-il adressée aux habitants ? Consultera-t-il ses administrés et tiendra-t-il compte de leur avis, ou bien M. Constant et lui-même, feront-ils comme pour la carte scolaire, une consultation pour la galerie suivie d'une décision autoritaire ? Qu'est-ce qui est de gauche dans cette manière de faire la politique ?

Les Verts font partie de la majorité de gauche du Conseil Général et du Conseil Régional, où ils ont su faire avancer un certain nombre de politiques écologiques, comme pour la Haute-Île. Ils ne font pas partie de la majorité municipale à Noisy Le Grand, et ne sont pas liés par les agissements de M.Pajon et de son adjoint M.Constant, l'actuel conseiller général socialiste. Ceux-ci mènent une politique en contradiction avec celles du département et de la région. M. Constant veut-il vraiment se représenter aux élections cantonales de mars 2004 sur ce programme ?

**Les Verts appellent les habitants des Coteaux, et plus largement les noiséens et les gournaysiens, à s'opposer par tous moyens à la construction, ou d'une route, ou d'une autoroute, ou d'un pont, ou d'un tunnel, qui détruirait cet endroit. L'avenir de ce site est de devenir un symbole de la qualité de vivre en bords de Marne, et non une zone du mal vivre en banlieue de plus.**

Le tracé prévu pour cette autoroute part de la sortie Champs sur Marne de la A4, longe la Butte Verte et le boulevard du Champy jusqu'au rond-point, au débouché de la 4 voies A199 à l'entrée de Noisy. Dans le quartier des Coteaux son parcours est la longue bande de terrain non construit qui part du rond-point, passe en bout du « chemin du Bel air », traverse la route de Gournay, et passe entre les immeubles de la rue de la Rocaille et de l' « allée du Val Fleuri », à quelques mètres de l'école des Coteaux, puis aboutit en Quai de Marne aux débouchés des rues du « Réseau Keller » et du « vieux chemin de Gournay ». Ensuite elle traverse la Marne et la Haute-Île (le triangle de terre entre la Marne et le canal) du côté de Gournay pour rejoindre l'Avenue Jean Jaurès à Neuilly sur Marne, puis part rejoindre la A86 à Villemomble.

**Commentaires:** Personnellement j'apprécie beaucoup votre position, même s'il elle est " jusqu'au-boutiste "!

Mais pourquoi, vous êtes vous associés à Monsieur Morère en vous abstenant au Conseil Municipal du 28 mars 2002 , lors du vote de révision du Schéma Directeur du secteur I de Marne la Vallée !

**Mettez en phase vos idées et vos actes !!**

.....

## Les Verts - Noisy le Grand

[http://www.webvdr.com/forums/index.php3?site=webvdr&bn=webvdr\\_echanger&action=view&key=1058478278](http://www.webvdr.com/forums/index.php3?site=webvdr&bn=webvdr_echanger&action=view&key=1058478278)

Commentaires: Si tous les opposants, pouvaient se donner la main ....

---

*Noisy magazine - n°86 - Septembre 2003*

### Non à l'autoroute A103 !

Lors du Conseil Municipal du 24 juillet dernier, Emmanuel Constant, Conseiller Général, Adjoint au Maire, chargé de « L'Enfant dans la Ville », de la vie scolaire et périscolaire a présenté un vœu qui s'oppose à la réalisation de l'autoroute A103, lequel a été voté, à l'unanimité des présents :

« L'éventuel prolongement de l'autoroute A103 abandonné par l'ancien Ministre des Transports, Monsieur Jean-Claude Gayssot, est de nouveau à l'ordre du jour par la volonté du gouvernement et de Monsieur Gilles de Robien, Ministre des Transports. A cet effet, le 16 juillet dernier, le Préfet de la Région Ile de France a convoqué à la demande du Maire de Rosny sous Bois, Monsieur Claude Pernès, une réunion avec l'ensemble des maires concernés. La majorité des élus présents (toutes tendances politiques confondues) a exprimé son désaccord absolu à la réalisation de cet ouvrage. En effet, cette autoroute, si elle devait être construite, défigurerait de nombreuses communes, dégraderait gravement le cadre de vie de milliers d'habitants, détruirait l'environnement en dénaturant nos bords de Marne et rendrait impossible l'aménagement du futur parc de la Haute-Ile.

Monsieur le Préfet de Région a indiqué qu'un diagnostic serait réalisé jusqu'au printemps prochain en lien avec les communes concernées. Il a indiqué qu'aucune solution n'était privilégiée à ce jour. Pour autant et sans attendre, le Conseil Municipal de Noisy le Grand réitère son refus de la construction de l'autoroute A103 et demande l'abandon définitif de ce projet. Il demande que les terrains gelés depuis trente ans pour cette construction soient désormais libérés de cette servitude afin de permettre les aménagements nécessaires à cette partie de notre ville en lieu et place des terrains vagues qui existent aujourd'hui. Il appelle les conseils municipaux des villes de Gournay sur Marne, Neuilly sur Marne, Champs sur Marne et Neuilly Plaisance à adopter une motion similaire à la nôtre et propose aux habitants de notre commune de faire savoir leur opposition à l'autoroute A103 en co-signant ce vœu. »

Commentaires: A venir !

---

*Noisy magazine – n°86 – Septembre 2003*  
Tribune des élus

### « En Vert, en Ville, Ensemble les Verts »

Le ministre des Transports a décidé de relancer le projet d'autoroute A103. Le Maire de Noisy le Grand est, quant à lui, favorable à la réalisation d'une voie urbaine en lieu et place de l'autoroute afin de régler les difficultés quotidiennes de circulation sur les ponts de Neuilly sur Marne et de Gournay qui sont réelles. Mais ces quelques kilomètres de route supplémentaires seront vite saturés à leur tour, car le trafic en Ile de France augmente de 2,5% par an et la densification urbaine de l'est parisien s'accroît chaque année. De plus, l'expérience prouve que toute nouvelle voie de circulation attire de nouveaux automobilistes supplémentaires. Inéluctablement, l'A103 sera engorgé. Outre les nuisances (pollution atmosphérique, bruit ...) subies par les quartiers traversés, le projet sacrifie également les bords de Marne et le futur parc naturel de la Haute-Ile.

Le problème est complexe, mais l'A103 n'est pas la solution « miracle ». Plutôt que de construire un nouvel axe routier destructeur en termes d'environnement et de qualité de vie, réfléchissons ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour, à la fois, résoudre nos difficultés de circulation et maîtriser la croissance du trafic routier.

### **La vérité sur l'autoroute A103 ...**

En juillet 2002, le maire de Noisy le Grand écrit au nouveau Ministre de l'Equipement Gilles de Robien, pour réclamer que « soit prévu l'aménagement dans un délai proche d'une voie urbaine sur l'emprise actuelle » de l'autoroute A103, précisant que « cette liaison est nécessaire ».

M.PAJON relance ainsi le projet, appuyé par d'autres élus de la région également favorables à une rocade. Aujourd'hui, le maire de Noisy le Grand nie l'existence de cette lettre.

Le président PS de la région Ile de France M.HUCHON, a décidé parallèlement une révision du Schéma Directeur de la Région, schéma où le tracé de l'A103 est toujours inscrit. Cette révision qui dépend de la Région et non de l'état, devra se faire après les élections régionales de 2004.

Dans l'objectif de cette révision, le Ministre de l'Equipement est donc dans l'obligation technique d'abroger le décret pris par son prédécesseur, M.GAYSSOT, en avril 2002 qui annulait le projet de l'A103. Rappelons que contrairement à ce qu'affirme M.PAJON, ce n'est pas grâce à lui que ce projet a été abandonné, mais bien grâce à l'opposition unanime des maires des trois autres villes qui seraient traversées par l'A103.

Que ce soit M.DEMUYNCK, Sénateur-Maire de Neuilly-Plaisance, M.MAHEAS, Sénateur-Maire de Neuilly sur Marne ou M.CHAMPION, Maire de Gournay, ces trois élus ont fait autant, sinon plus, que le maire de Noisy le Grand pour faire enterrer ce projet absurde.

Aujourd'hui, le maire de Noisy le Grand bien ennuyé par la polémique qu'il a déclenchée, se défend dans un numéro « de claquettes » dont il a le secret : « je suis contre l'autoroute A103, mais je suis pour une voie urbaine ». Il faudra nous expliquer la différence en termes de nuisances et surtout l'expliquer à tous les noiséens concernés au premier chef par cette menace de voie ou de « boulevard urbain » (sic) sous leurs fenêtres ...

Jean-Marc MORERE pour sa part et les représentants UMP et UDF du Conseil Municipal sont farouchement contre le boulevard urbain de M.PAJON.

Que les maires UMP de Gagny, Rosny ou Villemomble soient favorables pour des raisons propres à leurs communes, c'est un fait. Mais à Noisy le Grand, comme à Neuilly-Plaisance, Neuilly sur Marne ou Gournay sur Marne, les élus et représentants UMP et UDF continueront à se battre contre cette autoroute inutile et contre la « voie urbaine » de remplacement que le maire de Noisy le Grand appelle de ses vœux.

**Question:** Etes-vous pour ou contre le boulevard urbain !

Le 28 mars 2002, lors de la séance du Conseil Municipal de Noisy le Grand, votre groupe s'est abstenu lors du vote pour l'approbation du Schéma Directeur du Secteur 1 de Marne la Vallée.

(Dans lequel il est demandé à la page 45 du document, l'étude d'une voie de relation intercommunale)

Comme dit le proverbe : **Qui ne dit mot consent !**

*(Ne pas élever d'objection, c'est donner son adhésion)*

Force est de constater que nos objectifs sont différents :

- Votre objectif est l'élection cantonale
- Notre objectif est la défense de l'environnement

Alors, vous avez raison, pour essayer de gagner demain, tous les moyens sont bons !

.....

Noisy Magazine n°89

### **Non au projet d'autoroute A103**

Après plusieurs années d'opposition par différentes associations et de nombreux élus des communes concernées par le tracé de la A103, le projet avait été abandonné.

En effet, un décret signé en 2002 par le ministre de l'équipement y mettait fin dans le cadre de la révision du SDAU-RIF (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme).

Le Ministre actuel, M. de Robien vient de réactiver ce projet.

C'est une solution de facilité pour l'état car les terrains ont été réservés sur Noisy-Gournay depuis la création du POS en 1974.

Cette décision est grave et lourde de conséquences pour les Noiséens : nuisances, augmentation du trafic de transit, remise en cause de l'aménagement de la Haute-Ile...

Nous sommes conscients des difficultés actuelles de franchissement des ponts de la Marne. Cependant, c'est dans le cadre d'une vraie décentralisation (région, commune, ACTEP) que des solutions pourront être trouvées.

Notre groupe Divers droite et indépendants est fermement opposé à ce projet.

Nous espérons que M. Pajon, Député-Maire, mette tout en œuvre pour obtenir l'abandon de la A103.

Nous soutenons l'action menée par les différentes associations de défense de l'environnement, dont Gournay environnement et l'AIPER qui est à l'origine du combat contre l'autoroute A103.

En cette fin d'année, avec Didier Caulay, Evelyne Pommereau et toute notre équipe, je souhaite de bonnes fêtes à tous les Noiséens et les meilleurs vœux pour 2004.

Signé : Marylise MARTINS, Président du groupe Divers Droite et Indépendants.

#### **Commentaires :**

Juste une petite erreur et une omission dans la citation des associations

- ADSEPA, 27 ans de combat contre le projet autoroutier A103

- AIPER, 14 ans de combat contre la voie de liaison RN34/A4 et l'autoroute A103

Sur le dossier A103, avant tout article consultez les sites :

[www.aiper.com](http://www.aiper.com)

[www.plateau-avron.com](http://www.plateau-avron.com)

<http://gournayenvironnement.org>

Comparez ce qui est comparable et surtout, associez ce qui est associable !

Paraît-il que certaines associations sont « labellisées » et agréées UMP ?